

FACULTÉ DE **DROIT**

**TAXE
D'APPRENTISSAGE
2020**

DEVENEZ ACTEUR
du développement de la
FACULTÉ DE **DROIT**

- À quoi sert votre contribution ?
- Comment verser la taxe d'apprentissage ?
- Faites le choix parmi nos formations éligibles

TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

S'ENGAGER AUJOURD'HUI AU SERVICE DE
LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DE DEMAIN

ÉDITO

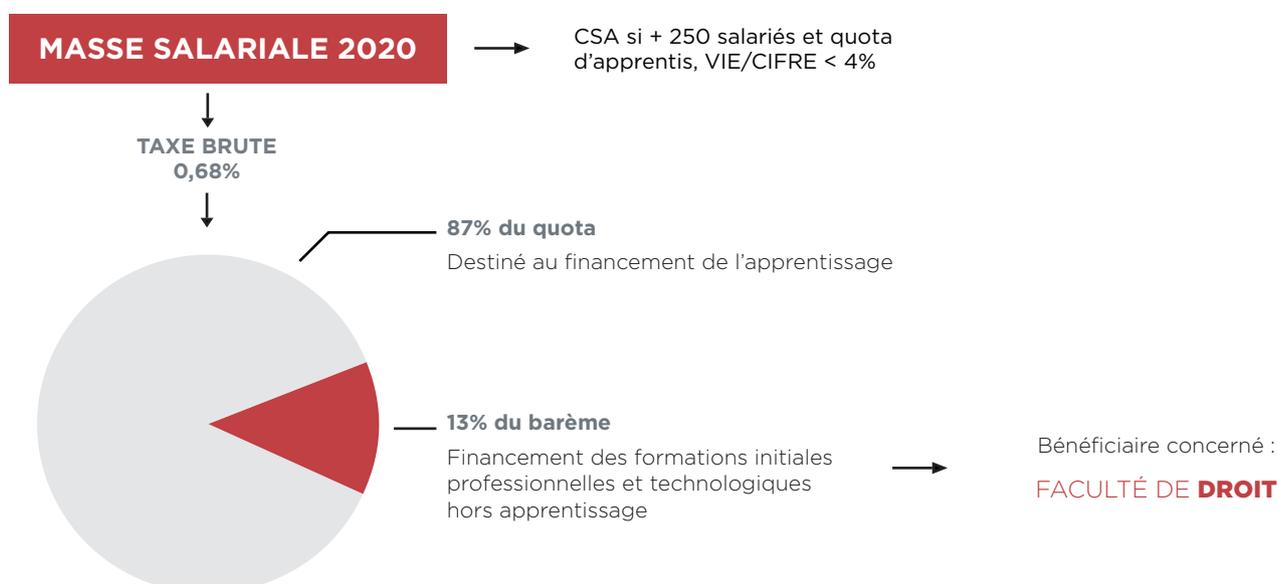


Institution de référence depuis 1875, la Faculté de droit forme chaque année, au sein de l'Université Jean Moulin Lyon 3, près de 10 900 étudiants aux métiers du droit. Face aux mutations profondes qui affectent l'environnement économique et sociétal, l'investissement dans les conditions et les modalités d'enseignement est une priorité afin de maintenir et renforcer un haut niveau de compétences et d'adaptabilité de nos étudiants dans leurs carrières futures. Les liens que nous développons et pérennisons avec la cité et ses acteurs, qu'ils soient intellectuels ou financiers, sont le gage d'une Faculté à l'écoute de son environnement socio-économique. La Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 n'a jamais cessé depuis sa création de regarder vers l'avenir, de s'adapter à un environnement changeant. Aujourd'hui, vous avez l'opportunité de vous associer à cet avenir : la taxe d'apprentissage constitue à ce titre une ressource essentielle pour soutenir nos actions. Participez à notre développement, soutenez la Faculté de droit.

Hervé de Gaudemar
Doyen de la Faculté de droit

Mieux comprendre la taxe d'apprentissage

1. La taxe d'apprentissage se compose de deux éléments :
2. La Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA versée par les entreprises > 250 salariés qui n'ont pas atteint le quota de 4% d'apprentis, VIE ou CIFRE).



À quoi sert votre contribution ?

EN NOUS VERSANT LA TAXE D'APPRENTISSAGE, VOUS CONTRIBUEZ À :

- Acquérir des biens d'équipements pédagogiques et professionnels
- Promouvoir nos formations à destination des étudiants et des entreprises
- Rémunérer les conférenciers et intervenants
- Soutenir le programme d'aménagement des salles de cours en équipement multimédia
- Développer l'enseignement numérique (plate-forme de e-learning et de cours en ligne)

INVESTISSEZ DANS LA FORMATION DE VOS FUTURS COLLABORATEURS :

- Accueil de stagiaires
- Recrutement de jeunes diplômés
- Formation continue
- Formations à distance
- Diffusion gratuite des offres de stages et des offres d'emplois
- Événements et manifestations tout au long de l'année (colloques, conférences...)
- Participation et organisation de journées métiers

Comment verser la taxe d'apprentissage ?

Pour votre versement, n'oubliez pas d'indiquer à **votre organisme collecteur** :

- **Nos coordonnées** : Faculté de droit de l'Université Jean Moulin Lyon 3 / 1C, avenue des Frères Lumière / CS 78242 / 69372 Lyon Cedex 08
- **L'intitulé du diplôme** (voir l'ensemble de nos formations en page suivante)

Merci de nous adresser votre promesse de versement par courrier ou par courriel à eric.pons@univ-lyon3.fr

Versement : rapprochez-vous de votre organisme collecteur avant le 28 février 2020.

Une Faculté engagée dans l'accompagnement de ses étudiants et leur insertion professionnelle

Chaque étudiant entrant à la Faculté de droit découvre un nouveau monde. Chacun doit avoir la chance de réussir et d'optimiser le développement du potentiel qui est le sien. **Les réorientations, le tutorat, le « contrat réussite », l'e-learning, le droit à la seconde chance** sont autant de dispositifs qui permettent à chaque étudiant, volontaire et déterminé, d'assurer une transition réussie entre le lycée et le monde professionnel.

Engagée dans la réussite de ses étudiants et particulièrement des étudiants de première année, **la Faculté de droit a décidé d'offrir pour la sixième année consécutive à l'ensemble de ses étudiants boursiers de première année, le Code civil.**

Avec le soutien de votre entreprise nous versant la taxe d'apprentissage, nous souhaitons ainsi accompagner au mieux l'étudiant dans ses premiers pas dans l'univers passionnant du droit.



TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

FAITES LE CHOIX PARMIS NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES

FACULTÉ DE DROIT

BAC +4 et 5 - Masters

MENTION DROIT DES AFFAIRES

- Droit des affaires approfondi
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit et ingénierie financière
- Droit privé international et comparé
- Droit et pratique des contrats

MENTION DROIT INTERNATIONAL

- Droit international public
- Droit des organisations internationales

MENTION DROIT NOTARIAL

- Droit notarial international
- Droit notarial interne

MENTION DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

- Droit pénal fondamental
- Pénologie
- Sécurité intérieure

MENTION DROIT PRIVÉ

- Droit de la famille
- Droit civil fondamental
- Droit rural

MENTION DROIT PUBLIC

- Carrières publiques
- Droit des contrats publics
- Droit public fondamental

MENTION DROIT SOCIAL

- Droit social et relations du travail

MENTION RELATIONS INTERNATIONALES

- Expertise internationale,
- Francophonie et culture,
- Francophonie et développement durable
- Francophonie et relations internationales,
- Francophonie, nouvelle économie, économie sociale et solidaire
- Gestion de programmes internationaux OIG-ONG
- Intelligence stratégique et gestion de crises
- Relations internationales et diplomatie
- Sécurité internationale et défense

MENTION DROIT EUROPÉEN

- Droit européen des affaires
- Droit européen des droits de l'Homme
- Droit global du changement climatique

MENTION DROIT FISCAL

- Droit fiscal

MENTION HISTOIRE DU DROIT ET DES INSTITUTIONS

- Histoire du droit

MENTION JUSTICE, PROCÈS ET PROCÉDURES

- Professions judiciaires
- Culture judiciaire

MENTION ADMINISTRATION ET LIQUIDATION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

- Restructuration et traitement des entreprises en difficulté

AUTRES DIPLÔMES

- Diplôme supérieur de notariat (DSN)
- Diplôme École de droit (D.U.)

INSTITUT DU DROIT DE L'ENVIRONNEMENT (IDE)

BAC +5 - Masters

- **Droit de l'environnement**, mention Droit public
- **Gouvernance des risques environnementaux**, mention Risques et environnement

INSTITUT DES ASSURANCES DE LYON (IAL)

BAC +5 - Masters et D.U.

- **Droit des assurances**, mention Droit des assurances
- **Diplôme droit des assurances** (D.U.)

INSTITUT DROIT ART CULTURE (IDAC)

BAC +5 - Masters

- **Droit du cinéma et de l'audiovisuel**, mention Droit des affaires
- **Droit et fiscalité du marché de l'art**, mention Droit des affaires

INSTITUT DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DES AFFAIRES (IDEA)

BAC +5 - Masters et D.U.

- **Droit des affaires et fiscalité**, mention Droit des affaires
- **Droit public des affaires**, mention Droit public
- **Droit de la protection sociale**, mention Droit social
- **Droit bancaire et financier**, mention Droit bancaire et financier
- **Diplôme de juriste conseil d'entreprise** (DJCE) (D.U.)
- **Diplôme de juriste d'affaires** (D.U.)
- **Diplôme de juriste droit public des affaires** (D.U.)

INSTITUT DE DROIT PATRIMONIAL ET IMMOBILIER (IDPI)

BAC +3 À +5 - Licences et Masters

- **Droit immobilier**, mention Droit privé
- **Métiers de l'immobilier : gestion et administration de biens** (Licence pro en apprentissage)
- **Métiers de l'immobilier : gestion et développement de patrimoine immobilier** (Licence pro en apprentissage)
- **Métiers du notariat** (Licence pro)

INSTITUT DE FORMATION ET DE RECHERCHE SUR LES ORGANISATIONS SANITAIRES ET SOCIALES (IFROSS)

BAC +5 - Masters

- **Juriste manager des structures sanitaires et sociales**, mention Droit de la santé



LA FACULTÉ DE DROIT ET SES INSTITUTS



FACULTÉ DE DROIT
IDPI
INSTITUT DE DROIT
PATRIMONIAL ET IMMOBILIER

INSTITUT
DROIT
ART
CULTURE

IEJ
INSTITUT
d'ETUDES
JUDICIAIRES
de LYON

EPIC
IDCEL
INSTITUT DE DROIT COMPARÉ EDOUARD LAMBERT

IDEA LYON
INSTITUT DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DES AFFAIRES

IDDE
INSTITUT DE DROIT
DE L'ENVIRONNEMENT



ial
Institut des Assurances de Lyon

LES CHIFFRES CLÉS

- **3** Licences
- **5** Licences professionnelles
- **17** mentions de Masters déclinées en
- **51** parcours formation initiale et continue
- **1** École Doctorale
- **1** L.L.M in International and European Business Law
- **9** Instituts
- **10 900** étudiants
- **500** intervenants extérieurs
- **750** stages non-obligatoires par an
- **Plus de 200** accords internationaux, **60** pays concernés
- **Plus de 90** manifestations scientifiques organisées par an



Interlocuteur taxe d'apprentissage pour la Faculté de droit :

Éric PONS

eric.pons@univ-lyon3.fr
04.78.78.70.45



📍 **Manufacture** des Tabacs
📍 Campus des **Quais**
📍 Campus de **Bourg-en-Bresse**

FACDEDROIT.UNIV-LYON3.FR